



Ordre des ergothérapeutes
de l'Ontario

Rapport Annuel 2005

FAÇONNER NOTRE AVENIR

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE CONJOINT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA REGISTRATRICE	3
LA NOUVELLE MISSION, LA NOUVELLE VISION ET LES NOUVELLES PRIORITÉS	5
ACTIVITÉS DES COMITÉS STATUTAIRES	7
STATISTIQUES	9
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	13
CONSEIL, PERSONNEL ET COLLABORATEURS	15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les membres, les intervenants et les membres du public sont chaleureusement invités à se joindre au personnel et aux membres du conseil de l'ordre pour assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu de concert avec une réunion ordinaire du conseil **le 26 octobre 2005, à 9 heures, dans les locaux de l'ordre.**

Veillez appeler au 1-800-890-6570 ou au 416 214-1177, poste 232, pour confirmer votre présence.

CROISSANCE
EXPANSION
COLLABORATION
CONTINUITÉ
REPOSITIONNEMENT

AVENIR

FAÇONNER NOTRE AVENIR

MESSAGE CONJOINT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA REGISTRATRICE



SYLVIA BODDENER
Présidente



BARB WORTH
Registratrice



Un des accomplissements les plus marquants de l'Ordre cette année a été l'établissement de la nouvelle orientation pour l'avenir.

À l'automne 2004, le conseil et des membres du personnel se sont lancés dans un processus de planification stratégique. Au fil de ce processus, le conseil a approuvé la mission et la vision révisées de l'Ordre qui montrent la voie pour les cinq prochaines années. La mission et la vision sont présentées dans ce rapport.

Nous espérons que vous participerez activement à la préparation de cet avenir. Tout au long des cinq prochaines années, nous solliciterons des renseignements et des conseils de tous nos groupes d'intervenants. Leurs commentaires nous aideront à prendre des initiatives heureuses et à apporter des changements. Votre intervention est vitale car les changements doivent être pertinents à l'exercice de la profession et appropriés dans l'environnement actuel. L'Ordre recevra volontiers tous les commentaires.

En plus de réviser sa mission et sa vision, l'Ordre a défini trois secteurs prioritaires. Chaque priorité est assortie de stratégies et d'initiatives à exécuter au cours des cinq prochaines années. Nous annonçons avec plaisir que l'Ordre a déjà réalisé certains projets fondamentaux qui commencent à façonner notre avenir.

Une des priorités clés est la sensibilisation du public. Nous entreprendrons une campagne de sensibilisation à l'automne, à l'occasion du Mois de l'ergothérapie, afin de faire connaître le rôle de l'Ordre et de dire au public que les ergothérapeutes sont des professionnels de la santé réglementés. L'Ordre se fait un devoir de veiller à ce que ses membres et le public comprennent bien son mandat et son rôle.

La deuxième priorité touche la gouvernance de l'Ordre. Afin que l'Ordre demeure bien placé pour prospérer dans le milieu changeant des soins de santé, le conseil s'est donné comme priorité de mettre l'accent sur nos cadres organisationnel et de gouvernance. Les membres du conseil ont participé à une séance d'éducation sur les pratiques exemplaires en gouvernance qui a contribué à mettre en lumière combien la gouvernance est importante pour assurer l'avenir d'un organisme. Une étude des modèles de gouvernance actuellement en place dans des organismes de réglementation apportera d'autres connaissances. Riche de ce savoir, le conseil déterminera s'il est nécessaire de changer sa structure et ses procédés.

La troisième et dernière priorité consiste à élaborer des normes. Le conseil a approuvé un cadre qui guidera, au fil des cinq prochaines années, la formulation de normes applicables dans divers domaines d'exercice. Nous nous engageons à élaborer des normes claires que les membres peuvent comprendre et appliquer facilement dans leurs activités quotidiennes.

Même si l'Ordre a retenu des priorités pour les cinq prochaines années, il continuera à mettre l'accent sur les programmes centraux que sont la qualité de l'exercice, la conduite et l'inscription. Nous sommes convaincus que le plan stratégique améliorera le déroulement de ces programmes.

La mission et la vision révisées ainsi que le plan stratégique montrent clairement que l'Ordre gèrera ses activités différemment. Notre avenir reposera sur l'intervention et la collaboration pertinentes et en temps opportun de nos détenteurs d'enjeux ainsi que sur la gouvernance appropriée et les normes d'exercice.

L'Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario est un organisme de réglementation qui protège l'intérêt public et améliore la santé et le bien-être en enregistrant les ergothérapeutes de l'Ontario, en facilitant en permanence le maintien de leur compétence, et en réglementant la profession.

NOTRE MISSION

NOTRE VISION

D'ici 2010, l'OEO sera réputé et respecté pour ses solides rapports de collaboration qui influencent le système de santé de l'Ontario tout en répondant aux besoins du public par l'entremise des professionnels de l'ergothérapie.

LA NOUVELLE MISSION, LA NOUVELLE VISION ET LES NOUVELLES PRIORITÉS

Notre énoncé de mission traduit, notre objectif central, notre raison d'être. Notre nouvelle mission repose sur notre désir de protéger l'intérêt public en apportant du soutien aux ergothérapeutes. Le conseil et le personnel appuient fortement ce nouvel accent. L'énoncé définit ce que nous sommes, ce que nous faisons, pour qui et pourquoi nous travaillons.

L'Ordre s'est donné une nouvelle vision qui le guidera au cours des cinq prochaines années et a décrit en détail la situation dans laquelle il aimerait se trouver à la fin de cette période. Il veut notamment que le public connaisse les services d'ergothérapie réglementés qui leur sont offerts. Il veut contribuer à faire en sorte que la population ontarienne ait accès à des services d'ergothérapeutes compétents, et que des normes et compétences professionnelles définies régissent et appuient les pratiques de ses membres. Les programmes et services de l'Ordre appuient la compétence professionnelle. La nouvelle vision reflète également le désir de l'ordre d'avoir des relations de travail solides et productives avec ses membres et d'autres intervenants. Finalement, l'Ordre souhaiterait influencer les politiques de la santé et anticiper les changements dans le milieu en général.

Notre énoncé de vision se veut une déclaration claire et convaincante de l'avenir de l'Ordre; il est exigeant mais réalisable. On compare souvent un énoncé de vision à un phare qui luit dans le lointain, un point vers lequel l'organisme se sent attiré.

Afin de réaliser cette vision (un état futur), le conseil a déterminé qu'il fallait s'occuper de trois priorités qui englobent les diverses questions et divers défis qui se posent ainsi que les occasions à saisir.

Notre rôle et la perception de notre rôle

Nous cherchons à réaliser pleinement notre potentiel au sein de la profession. Nous nous pencherons sur la compréhension et les perceptions touchant le rôle de l'Ordre ainsi que sur nos rapports avec les intervenants.

Nos cadres organisationnel et de gouvernance

Notre organisme a l'avantage d'avoir un conseil efficace et un fonctionnement rigoureux et approprié. Nous continuerons à renforcer ces éléments et à les adapter au besoin afin d'être toujours bien placés pour prospérer dans l'environnement changeant des soins de santé.

Évaluation et mesure

Nous instaurerons des normes claires ainsi que des méthodes d'évaluation valides, fiables et crédibles applicables dans toute l'organisation à tous les ergothérapeutes et à tous les programmes et services de l'OEO.

ACTIVITÉS DES COMITÉS STATUTAIRES

Sommaire des activités de l'exercice allant du 1^{er} juin 2004 au 31 mai 2005

COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES PATIENTS

- Début de la révision des normes de l'Ordre sur la prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel.
- Élaboration d'un plan pour mettre à jour et réviser le Manuel de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel et publier un nouveau manuel sur les limites entre les affaires professionnelles et personnelles.
- Révision et réimpression de la brochure destinée au public exposant la position de l'Ordre et fournissant des renseignements généraux sur les mauvais traitements d'ordre sexuels commis par des ergothérapeutes (Ce que les clients doivent savoir sur les mauvais traitements d'ordre sexuel).
- Poursuite de l'élaboration d'un manuel sur les relations avec les patients destiné au conseil et au personnel.
- Début de l'examen du règlement de l'Ordre sur la publicité afin de tenir compte des nouvelles lignes directrices du ministère de la Santé et des Soins de longue durée à ce sujet.
- Début de l'élaboration d'un règlement sur les conflits d'intérêts pour donner suite aux nouvelles lignes directrices du ministère de la Santé et des Soins de longue durée à ce sujet.
- Poursuite de l'étude et de l'élaboration du rôle du Comité des relations avec les patients.

COMITÉ DE L'INSCRIPTION

- Poursuite de l'examen et de l'élaboration des modifications proposées au règlement sur l'inscription, y compris étude des questions touchant l'examen, l'exercice supervisé et les vérifications des casiers judiciaires.
- Fin de la 3^e phase de l'étude de validation relative à la mise au point d'un outil d'examen de la formation des candidats formés à l'étranger.
- Étude de questions liées à l'actualisation et à la portée de l'exercice des inscrits ayant des fonctions universitaires et d'autres fonctions non cliniques.
- Supervision des activités de l'Ordre touchant l'accès aux professions et la planification des ressources humaines en santé.

COMITÉ DE DISCIPLINE ET DE L'APTITUDE À EXERCER

Aucun cas n'a été transmis au Comité de discipline pendant l'exercice 2004–2005 et il n'y a par conséquent pas eu d'audience.

COMITÉ DES PLAINTES

Ce comité examine les plaintes que l'Ordre reçoit. Les statistiques sur les plaintes se trouvent à la page 10.

COMITÉ EXÉCUTIF

- Supervision du processus de planification stratégique.
- Recommandation au conseil d'approuver la version finale du code de protection des renseignements personnels.
- Recommandation au conseil d'approuver le budget 2004 – 2005.
- Sélection du vendeur qui installera un nouveau système d'information intégré.
- Recommandation au conseil d'approuver les lignes directrices relatives au personnel de soutien recommandées par le Sous-comité des questions sur l'exercice.
- Sélection d'une firme de communication qui élaborera une stratégie d'éducation du public.
- Approbation du mandat d'un groupe de travail de membres non cliniciens. Ce groupe relèvera du Comité exécutif et formulera des recommandations concernant la position de l'Ordre au sujet des membres non cliniciens.
- Approbation du soutien financier à un projet de la Fédération sur les mécanismes d'autorisation des actes autorisés.
- Approbation de la recommandation du Sous-comité des questions sur l'exercice visant à retirer du classeur des membres le document de travail sur l'acquisition de compétences multiples. Ce document contenait des renseignements désuets.
- Recommandation que le conseil approuve le format des normes d'exercice recommandé par le Sous-comité des questions sur l'exercice. Ce format servira à élaborer les normes à l'avenir.

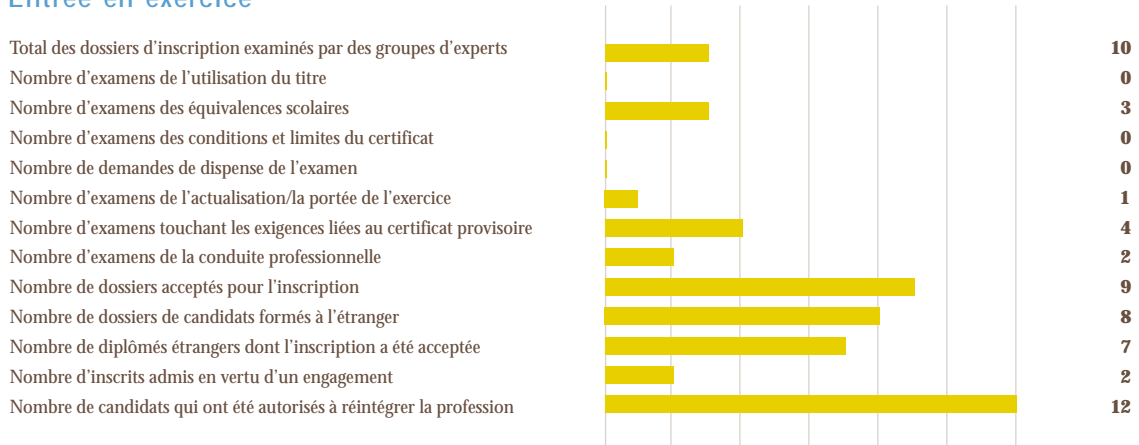
COMITÉ DE L'ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- Révision de l'Outil d'autoévaluation distribué, juillet 2004.
- Recrutement d'une nouvelle gestionnaire des programmes liés à la qualité, septembre 2004.
- Annulation de l'examen de la compétence de 2004 (en raison de changements dans le personnel).
- Distribution de PREP 7, janvier 2005, et des réponses à PREP 7, avril 2005.
- Sélection d'un sujet pour PREP 8 et début de l'élaboration du module.
- Décisions concernant dix cas d'évaluation de la compétence.
- Sélection au hasard des membres devant se soumettre à une évaluation de la compétence et exécution de sept évaluations.
- Révisions de fiches de renseignements sur l'examen et l'évaluation de la compétence.
- Présentation de la question des exigences en matière d'AQ pour les non cliniciens à la réunion du conseil de janvier 2005 — Un groupe de travail a été créé pour aborder ce sujet à l'échelle de l'Ordre.
- Lancement de l'évaluation du Programme d'assurance de la qualité.
- Réaffirmation de l'engagement à atteindre l'objectif d'examiner les dossiers de 20 % des membres chaque année.
- Lancement de l'examen et de la révision des outils et procédés d'examen et d'évaluation de la compétence afin d'atteindre cet objectif
- Recrutement de quatre nouveaux membres au Sous-comité de l'assurance de la qualité.

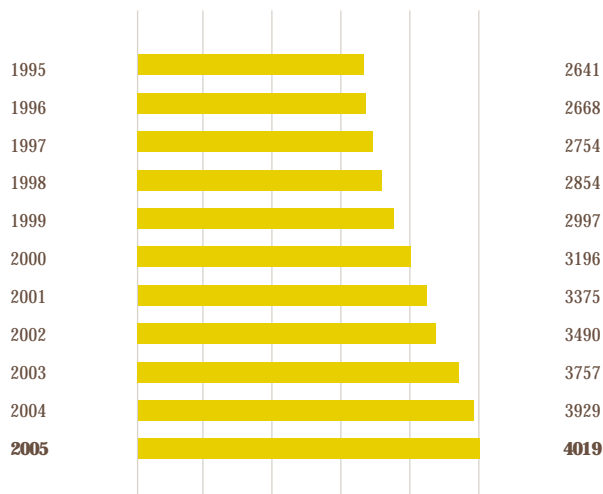
STATISTIQUES

INSCRIPTION (au 31 mai, 2005)

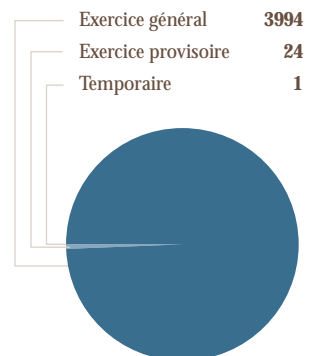
Entrée en exercice



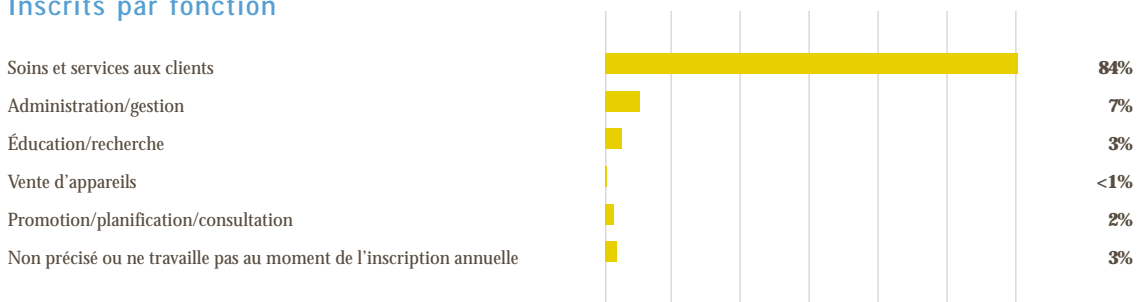
Nombre total d'inscrits : 4019



Inscrits par catégorie



Inscrits par fonction



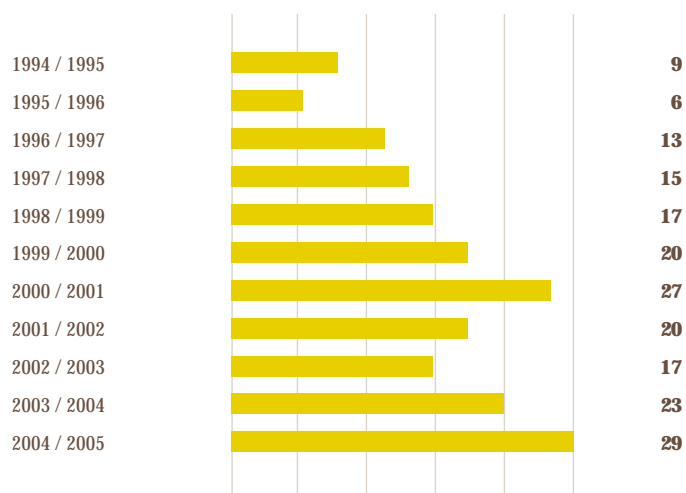
Sociétés professionnelles

Nombre total de certificats d'autorisation délivrés à des sociétés professionnelles : **11**

PLAINTES (1^{er} juin 2004 au 31 mai 2005)

Veillez noter qu'en raison d'une modification administrative de la façon de présenter les statistiques sur les plaintes, les données de 2003-2004 à ce sujet publiées dans le rapport annuel de l'an dernier étaient incorrectes. Le nombre total de dossiers ouverts et examinés pendant cette période était de 23. Pour obtenir la répartition détaillée de ces cas, veuillez communiquer avec la gestionnaire des enquêtes et des résolutions des conflits.

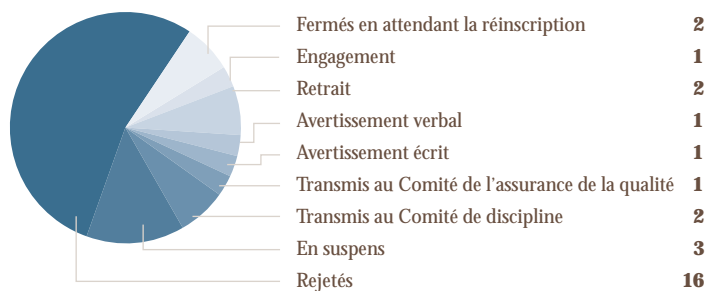
Total des dossiers ouverts et examinés : 29



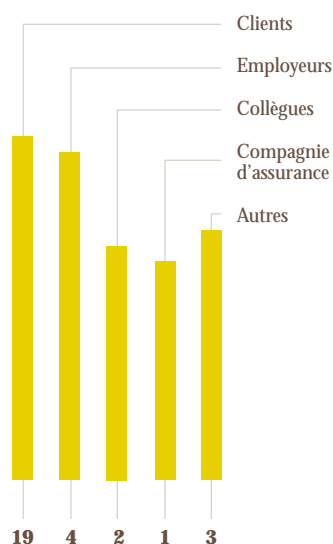
Préoccupations les plus communes

- Évaluation faussée
- Communications
- Conduite professionnelle/ Comportement non professionnel
- Rédaction de rapports
- Compétence
- Conflit d'intérêt
- Honoraires
- Consentement

Situation de tous les dossiers ouverts et examinés



Plaintes déposées par :



Principal milieu d'emploi des membres mis en cause dans les plaintes



Les renseignements sur l'emploi sont obtenus au cours du processus annuel normal. Chaque thérapeute peut travailler dans plus d'un secteur.

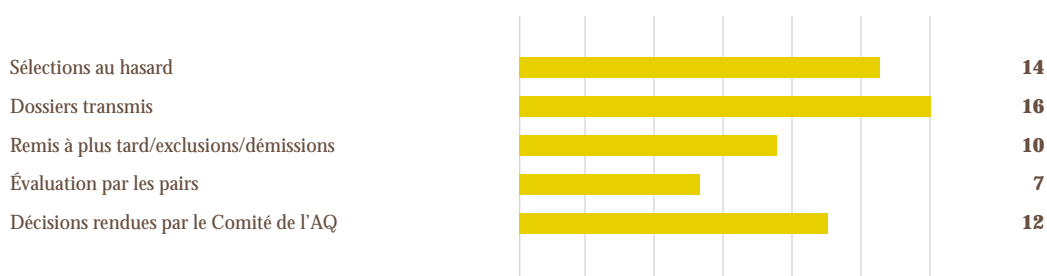
COMITÉ EXÉCUTIF (1^{er} juin 2004 au 31 mai 2005)

Total des dossiers ouverts et examinés: 3

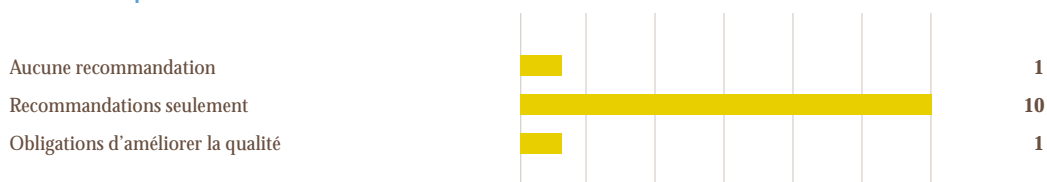
Types de rapports:	Préoccupations soulevées:	Résultats des examens:
Rapports obligatoires : 3	<ul style="list-style-type: none"> • Normes de compétence • Normes d'exercice • Comportement non professionnel 	En suspens 2
Les 3 cas ou 100 % des ergothérapeutes travaillent dans les soins directs aux clients dans le système de santé publique.		Avertissement écrit 1

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ (1^{er} juin 2004 au 31 mai 2005)

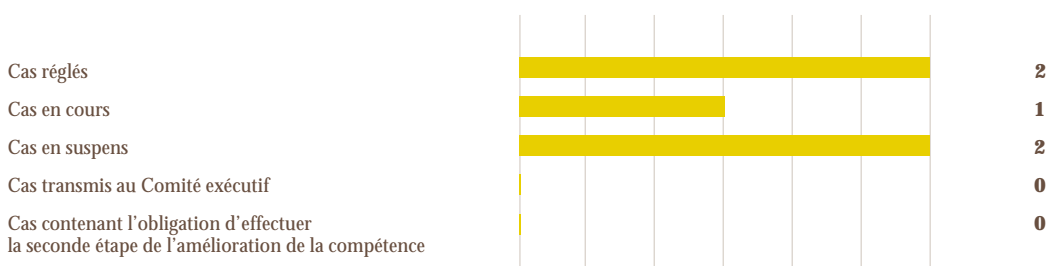
Évaluation de la compétence*



Rendues par le Comité de l'AQ



Amélioration de la compétence (résultats fondés sur 5 cas actifs pendant cette période)



*Explication de l'évaluation de la compétence:

- Au cours de cette période, 30 membres se sont inscrits au volet d'évaluation de la compétence du Programm d'assurance de la qualité pour la première fois ou donnaient suite au processus entrepris l'année précédente.
- Des ces 30 personnes, 13 ont participé au programme après avoir été choisies au hasard et 5 étaient de nouveaux cas (recommandés par le Comité de l'AQ ou le Comité exécutif). 12 cas étaient reportés de l'année précédente.
- Au total, 10 membres ont été exclus du processus, ou ont démissionné de l'Ordre ou ont obtenu un report.
- Il y a eu 7 évaluations par les pairs au cours de cet exercice.
- Le Comité de l'AQ a rendu 12 décisions fondées sur les évaluations par les pairs menées au cours de cet exercice et du précédent.
- De ces décisions, 1 a donné lieu à « Aucune recommandation », 10 à des « Recommandations seulement » et 1 à « Obligation d'améliorer la compétence ».



NOUVELLE ORIENTATION
CHANGEMENT
ALLER DE L'AVANT
APPRENTISSAGE
ÉPANOUISSEMENT

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers condensés et le bilan des opérations ci-joints ont été établis à partir des états financiers complets de l'ordre des ergothérapeutes de l'ontario au 31 mai 2005, pour l'exercice clos à cette date, et sur lesquels nous avons formulé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 22 juin 2005. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de l'administration. Notre responsabilité, en conformité avec la note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'institut canadien des comptables agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints donnent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets et sont conformes aux critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Étant donné que les états financiers condensés ne contiennent pas tous les renseignements requis par les principes comptables généralement acceptés au Canada, les lecteurs doivent garder à l'esprit qu'ils risquent de ne pas convenir à leurs fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière et les résultats d'exploitation, les lecteurs devront se reporter aux états financiers complets.

Toronto (Ontario)
Le 22 juin 2005

CLARKE HENNING LLP
Comptables agréés rapport

États financiers condensés

AU 31 MAI 2005

	2005	2004
ACTIF		
Actifs à court terme		
Encaisse et titres négociables	\$ 1,800,049	\$ 1,279,540
Comptes à recevoir et charges payées d'avance	16,033	11,550
	<u>1,816,082</u>	<u>1,291,090</u>
Biens immobiliers et équipement	193,590	166,248
	<u>\$ 2,009,672</u>	<u>\$ 1,457,338</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes payables et charges à payer	\$ 106,923	\$ 62,989
Produit comptabilisé d'avance	1,105,365	479,860
	<u>1,212,288</u>	<u>542,849</u>
Incitation repartee de bail	98,720	110,567
	<u>1,311,008</u>	<u>653,416</u>
ACTIF NET		
Fonds affectés à des fins particulières	434,436	540,322
Investis dans des immobilisations s	94,870	55,681
Exploitation - non affecté	169,358	207,919
	<u>698,664</u>	<u>803,922</u>
	<u>\$ 2,009,672</u>	<u>\$ 1,457,338</u>

Bilan condensé des opérations

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MAI 2005

Recettes		
Cotisations et frais de demande d'inscription	\$ 1,715,820	\$ 1,665,618
Intérêts et autres revenus	75,987	85,593
	<u>1,791,807</u>	<u>1,751,211</u>
Dépenses		
Salaires, avantages sociaux et perfectionnement professionnel	773,045	717,184
Conseil	187,400	163,208
Coûts d'occupation	227,241	189,851
Fonds affectés		
– Enquêtes et résolution des conflits	62,711	56,763
– Assurance de la qualité	–	34,292
– Projets spéciaux	83,138	95,122
Communications	147,711	193,099
Assurance de la qualité	116,154	152,793
Inscription	31,923	18,778
Dépréciation	55,194	41,699
Autres dépenses de fonctionnement	212,548	205,007
	<u>1,897,065</u>	<u>1,867,796</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	<u>\$ (105,258)</u>	<u>\$ 116,585</u>

Les chiffres comparatifs de 2004 figurant dans l'état des résultats d'exploitation ont été rajustés pour inclure les revenus d'intérêts hors exploitation de 39 582 \$ afin de respecter la présentation des états financiers adoptée pour l'année en cours.



CONSEIL DE L'ORDRE

Deuxième rang, de gauche à droite:

HAZEL BOWLES
District 2

WILLIAM YEE
Membre du public

RUTH YOUNG
District 5

HARRY MCCOSH
Membre du public

CAROL MIERAS
District 4

SYLVIA BODDENER
District 1

CHRIS ANDREWS
Membre du public

UPALI OBEYESEKERE
Membre du public

LESYA DYK
District 2

JAN MILLER POLGAR
Membre universitaire

JONATHAN CHEUNG
District 6

Premier rang, de gauche à droite:

MARIE EASON KLATT
District 1

ED RAYMENT
Membre du public

BONNY JUNG
Membre universitaire

PASQUALE FIORINO
Membre du public

PAM GOLDSILVER
District 1

Absents:

BARBARA MILLS
District 3

Les membres suivants du conseil dont le mandat s'est terminé au printemps 2005 sont aussi absents:

SANDRA ANSTEY
Membre du public

GODWIN IFELDI
District 4

JILL TRITES
District 2

RICHARD FLEMING
Membre du public

MEMBRES DE COMITÉS NON MEMBRES DU CONSEIL

Les personnes suivantes siègent actuellement à des comités sans être membres du conseil ou ont terminé leur mandat au cours de l'année 2004-2005.

REBECCA BAUMAN
Sous-comité des questions sur l'exercice

ISABELLE BOISVERT
Sous-comité de l'assurance de la qualité

PAULA CAPPADOCIA
Sous-comité de l'assurance de la qualité

NANCY CLARK
Sous-comité de l'assurance de la qualité

LINDA COTTRELL
Comité de l'assurance de la qualité

DENISE DE LAAT
Sous-comité de l'assurance de la qualité

DIANE DOUGLAS
Comité d'examen de l'aptitude à exercer

EMILIE EMBREY
Sous-comité de l'assurance de la qualité

RACHEL GERVAIS
Sous-comité de l'assurance de la qualité

NIKI KIEPEK
Sous-comité des questions sur l'exercice

BRENDA KNIGHT
Commission d'enquête

MARTA KRYWONIS
Comité de l'assurance de la qualité

MARY LALONDE
Sous-comité des questions sur l'exercice

BRENT MCDEVITT
Sous-comité de l'assurance de la qualité

ELISABETH MCLEAMING
Sous-comité de l'assurance de la qualité

MANDANA JAM MODARAI
Sous-comité des questions sur l'exercice

KATHLEEN MURPHY
Comité des plaintes

WANDA NAYDUK
Comité des relations avec les patients

E. KAREN OLSZOWIEC
Sous-comité des questions sur l'exercice

NANCY ROBINSON
Sous-comité de l'assurance de la qualité

CHRISTINE RUPERT
Comité de l'inscription

LINDA SCHERZINGER
Sous-comité de l'assurance de la qualité

TERI LYNN SHACKLETON
Conseil de rédaction

JENNIFER SHIN
Sous-comité de l'assurance de la qualité

NELLY SCHURMAN
Discipline Committee

THELMA SUMSION
Sous-comité de l'éducation continue

KAREN TAIPALE
Sous-comité de l'assurance de la qualité

GILLIAN TEMPLETON
Commission d'enquête

JUDY THREINEN
Comité de discipline

JOYCE TRYSSENAAR
Sous-comité de l'assurance de la qualité



PERSONNEL DE L'ORDRE

Deuxième rang, de gauche à droite:

SUSAN JAMES
Registreuse adjointe

ANITA ASHTON
Gestionnaire, Enquêtes et résolutions des différends

BRIGEEEN TRACY
Gestionnaire, Programme de la qualité

JEWELLE SMITH-JOHNSON
Directrice, Opérations et communications

BARB WORTH
Registreuse

Premier rang, de gauche à droite:

MARION RANTIN
Adjointe de direction, Exercice

PAM MARLER
Coordonnatrice de l'inscription

LISA ANNE LABILLOIS
Adjointe aux opérations et aux communications

Absents:

KAREN ALMEIDA
Associé, Enquêtes et résolutions des différends

HELEN NAVARATNARAJA
Associé, Exercice de la profession

FRAN WEAVER
Adjointe de directions, Relations extérieures

COLLABORATEURS

CAROLYN EVERSON
Animateur stratégique

MARILYN BARTLETT
Enquêteuse

GILLIAN SYMONS
Photographe (clinique)

CLARKE HENNING & CO.
Vérificateurs

AJAZ SADIQ
Comptable

CRESCENT GROUP LTD.
Conception graphique

MATRIX RESEARCH LTD.
Consultants du programme d'assurance de la qualité

SCHROEDER MEASUREMENT TECHNOLOGIES
Consultants Évaluation du programme d'assurance de la qualité

BRUCE ZINGER
Photographe (personnel et conseil)

CONSEILLERS JURIDIQUES

EDWARD R. SMITH
Practical Legal Solutions, LLP

RICHARD STEINECKE,
JULIE MACIURA, BERNIE LEBLANC
Steinecke Maciura LeBlanc

CHRISTINE TOMLINSON
Ruben Tomlinson, LLP

CATHERINE BRAY
Borden Ladener Gervais, LLP

NANCY SPIES
Stockwood Spies

ÉVALUATION PAR LES PAIRS

MARDI BURTON

GINETTE CÔTÉ

SIOBHÁN DONAGHY

MICHAEL O'DRISCOLL

ERIKA POND-CLEMENTS

NELLY SCHURMAN

SANDRA SAHAGIAN WHALEN

SUSAN WILKINSON

GABRIELE WRIGHT

CONSEILS POUR L'EXERCICE

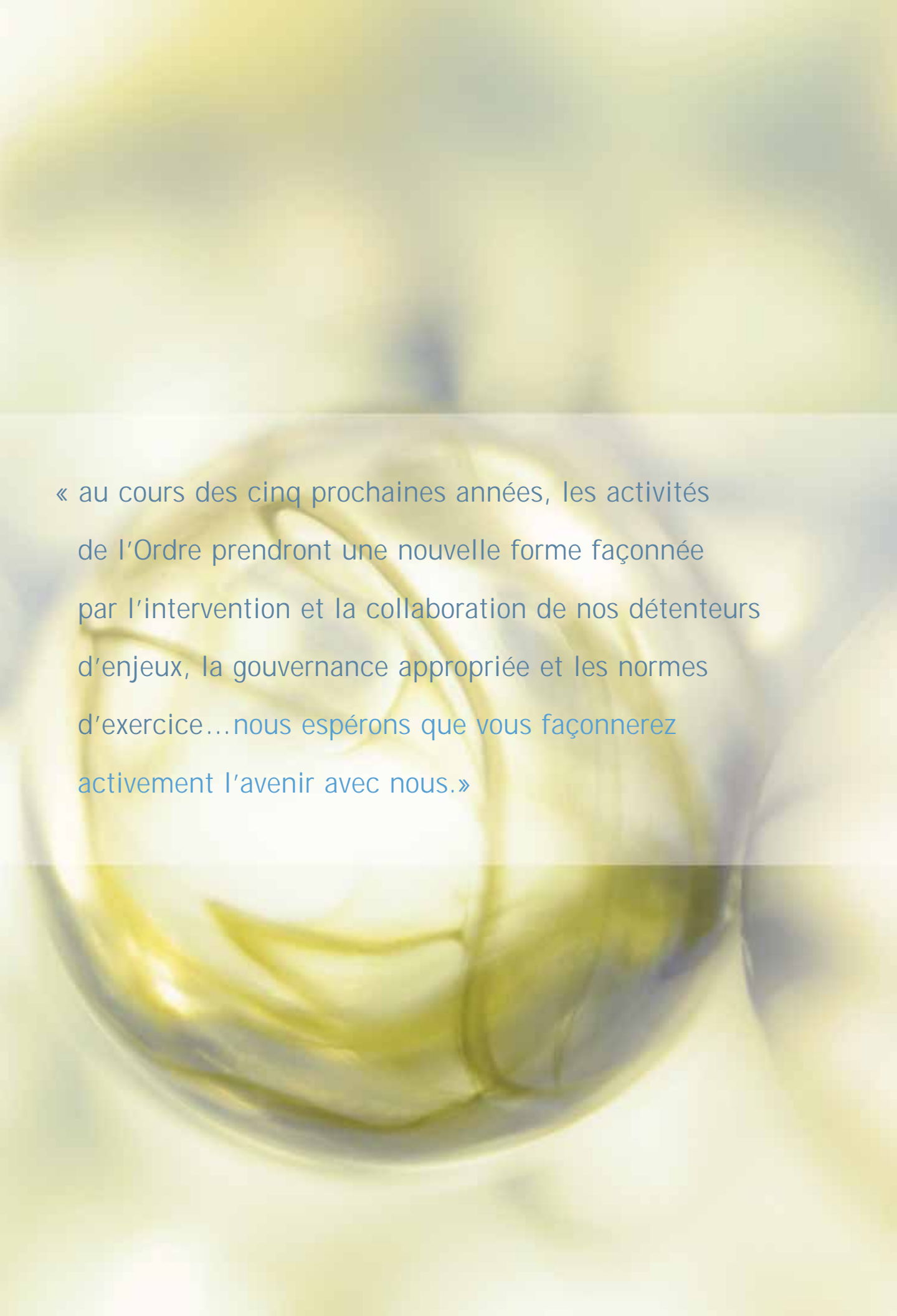
HELEN ANTEBI

CONSULTANTS

JOHN NICHOL
M&N Consultants

CYNDY DE GIUSTI
GPC Public Affairs

CAROLINE WERLE
RIM



« au cours des cinq prochaines années, les activités de l'Ordre prendront une nouvelle forme façonnée par l'intervention et la collaboration de nos détenteurs d'enjeux, la gouvernance appropriée et les normes d'exercice... nous espérons que vous façonnerez activement l'avenir avec nous. »

**Ordre des ergothérapeutes
de l'Ontario**

20 rue Bay, bureau 900
Toronto, ON M5J 2N8
Téléphone : 416.214.1177
Appel sans frais : 1.800.890.6570
Télécopieur : 416.214.1173
www.coto.org



**Ordre des ergothérapeutes
de l'Ontario**

